

AQUAVAL

Une eau à 26°C minimum
pendant tout l'été



ACTION SOCIALE
Mise en place de la CTG

FRANCE SERVICES
Un nouveau conseiller numérique

ÉCONOMIE
Nouvelles entreprises sur nos ZAE

TOURISME
Cet été, c'est randonnée !



AU SOMMAIRE...

p.20-21 : **Tourisme**
Cet été, c'est randonnée !

p.18-19 : **Culture**
Une grainothèque dans nos médiathèques

p.12 : **EHPAD La Grèze**
Le retour des animations

p.4 : **Administration**
Un don solidaire de 10 000€ pour l'Ukraine

p.8-9 : **Enfance, Jeunesse & Sports**
Tout un programme !

p.10-11 : **Social / France Services**
Un conseiller numérique à votre disposition

p.22 : **AQUAVAL**
L'eau des bassins chauffée à 26°C min.

p.6-7 : **Petite Enfance**
Reprise des ateliers à la rentrée

p.5 : **Action Sociale**
La Convention Territoriale Globale

p.13 : **Urbanisme**
PLUi : la dernière ligne droite

p.14-15 : **Économie**
La signalétique de nos ZAE amorcée

p.17 : **Environnement**
Que trouve t-on dans nos poubelles OM ?



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRÉCOIS - PAYS D'AGOUT

■ Pôle administratif

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67
contact@cclpa.fr

■ Maison France Services

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67
france-services@cclpa.fr

■ Relais Petite Enfance (RPE)

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 80 86
rpe@cclpa.fr

■ Pôle technique

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 51 74
s.techniques@cclpa.fr

■ AQUAVAL - Complexe de loisirs

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 52 67
aquaval@cclpa.fr
www.facebook.com/aquaval81

■ Offices de tourisme

- Bureau à Lautrec : 05 63 97 94 41
lautrectourisme81@gmail.com
- Bureau à St-Paul : 05 63 50 17 01
lautrectourisme81@gmail.com

■ SPANC

Tél : 05 63 70 51 74 / 06 16 16 19 15
spanc@cclpa.fr

■ Déchèteries (Trifyl)

- Site de Guitalens : 05 63 70 99 30
- Site de Lautrec : 05 63 71 10 14

■ Médiathèques :

- Site de St-Paul : 05 63 75 97 27
Groupe Scolaire - 81220 Saint-Paul
mediatheque@cclpa.fr
- Site de Vielmur : 05 63 70 35 32
Maison des Associations - 81570 Vielmur
mediatheque@cclpa.fr

■ Maison de retraite

EHPAD «La Grèze» - 81440 Montdragon
Tél : 05 63 34 27 45
ehpad-montdragon@cclpa.fr

■ Accueils de loisirs :

- ALSH - Montdragon
Tél : 05 63 58 78 53
alsh-montdragon@cclpa.fr
- ALSH / ALAE - Lautrec
Tél : 05 63 75 30 54
alae.lautrec@gmail.com
- ALSH / ALAE - Vénès
Tél : 05 63 75 04 01
f.rurales.venes@orange.fr
- ALSH / ALAE - Vielmur & St-Paul
Tél : 05 63 74 33 79
accueil.loisirs.agout@gmail.com
- ALSH / ALAE - Fiac
Tél : 07 68 15 21 03
direction.cdfiac@gmail.com

■ Crèches :

- « Les Petits Meuniers » - Lautrec
Tél : 05 63 70 49 88
creche-lautrec@cclpa.fr
- « Poussin - Poussette » - Vielmur
Tél : 05 63 75 32 32
creche-vielmur@cclpa.fr
- « Il était une fois » - St-Paul
Tél : 09 64 27 61 32
lespetitsdelagout@orange.fr

 www.cclpa.fr



Retrouvez toute l'actualité de la CCLPA sur Facebook : www.facebook.com/cclpa81



Mesdames, Messieurs,

Voici revenu le temps des festivités dans nos villages, nos communes, notre intercommunalité. Période où nos associations reprennent le sens même de leurs activités, où bat le cœur du bénévolat, essentiel à la vie de notre territoire.

Le tourisme, rouage essentiel de notre économie locale, s'équipe de nouveaux outils pour renforcer le travail important effectué par nos agents.

La CCLPA s'est dotée d'un système de chauffage de l'eau des bassins pour Aquaval, qui rendra plus confortable son utilisation. Notre complexe de loisirs verra s'ériger à ses côtés sa nouvelle petite sœur dès l'automne. Porté par le CSN (Castres Sports Nautiques), ce projet comprend une fosse de plongée unique en France et une piscine couverte qui permettra à nos enfants d'apprendre à nager.

Nous sommes toujours attentifs à nos jeunes avec les séjours et les chantiers mis en place par nos équipes attentionnées à leur rencontre.

L'économie se porte bien sur notre territoire, puisque l'ensemble des lots de la ZA de Condoumines à Fréjeville a trouvé preneur pour de nouvelles entreprises, génératrices d'emplois et d'une dynamique locale. Nous continuons, à notre échelle, la recherche de futures installations sur nos zones.

Le PLUi devrait voir le jour en fin d'année. Nos équipes s'attachent, sans relâche, à cette absolue nécessité d'harmoniser, pour l'avenir, les surfaces constructibles de nos communes.

France Services, toujours à votre service, est un incontournable de notre territoire. N'hésitez pas à prendre contact avec nos agents, vos différentes démarches s'en trouveront facilitées.

Bien entendu, nos services techniques (voirie, collecte des ordures ménagères, espaces verts, SPANC...) font le nécessaire au quotidien pour vous satisfaire.

Les élus et les agents de la Communauté de Communes du Laurécois - Pays d'Agout vous souhaitent à tous, une belle période estivale.

A votre écoute pour que le service public qui vous est dû, soit !

Thierry Bardou
Président de la CCLPA

La CCLPA a fait un don solidaire de 10.000€ pour soutenir l'Ukraine

Au mois de mars dernier, les membres du conseil communautaire ont voté, à l'unanimité, un don de 10.000 € en faveur de l'Ukraine.

Cette somme a été transmise à l'AMF (Association des Maires de France) qui centralisait les dons en provenance des collectivités avant de les redistribuer ensuite, en toute transparence, aux organismes et associations oeuvrant avec force et dévouement face à la crise causée par la guerre. Ce don a permis l'acquisition de médicaments et la mise en place de dispositifs médicaux avec du matériel en tout genre pour faire face aux besoins humanitaires.

De plus, la CCLPA a livré les dons matériels récoltés dans nos communes à l'antenne tarnaise de la Protection Civile qui les a remis à la population ukrainienne. Merci pour votre générosité !



LISIO : une solution sociale et écologique pour notre site internet



Depuis quelques semaines, sur notre site : www.cclpa.fr, un petit onglet avec un hippocampe a fait son apparition sur notre page d'accueil. En effet, LISIO est un module qui permet à notre site d'être plus inclusif et plus éco-responsable. Une fois cliqué, vous trouverez une interface simplissime proposant à l'utilisateur d'adapter l'interface numérique pour surmonter plusieurs difficultés : une grande partie de handicaps visuels, cognitifs ou moteurs, mais aussi les soucis liés au manque d'expérience de l'Internet.

Grâce à l'adoption de cette solution, la CCLPA devient un acteur de l'inclusion numérique en rendant son site Internet plus accessible à tous.

Inauguration du lac de la Gravière à Serviès

C'est officiel ! Sous l'impulsion de la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn et de la Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, leurs Fondations respectives ont acheté, conjointement et avec le soutien financier de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, du Département du Tarn, de la CCLPA et de la commune de Serviès, le lac de la Gravière à Serviès : un espace naturel remarquable de 30 ha.

Cette acquisition, d'un montant de 258 500 €, va permettre le développement d'un lieu dédié à la biodiversité locale, terrestre ou aquatique sur notre territoire qui sera, en partie, accessible à la population locale.

Les Fédérations départementales vont mutualiser leurs compétences aussi bien en matière de gestion des milieux que d'éducation à l'Environnement ou d'action en faveur des loisirs de pleine nature.



Etaient présents : M. François-Xavier Lauch - Préfet du Tarn, M. Jean Terlier - Député du Tarn, M. Philippe Folliot - Sénateur du Tarn, Mme Claire Fita - Vice-présidente de la Région Occitanie, M. Julien Bacou - Conseiller régional, M. Christophe Ramond - Président du Département du Tarn, Mme Catherine Rabou et M. Laurent Vandendriessche - conseillers départementaux, M. Alain Berthon - 1er Vice-président de la CCLPA, M. Denis Barbera - Maire de Serviès, M. Christian Lagalice - Président de la Fondation pour la la préservation des habitats de la faune sauvage, M. François Le Sager - Président de la Fondation des Pêcheurs, M. Arcenlengo Zanchetta - Président du comité SAFER TARN, M. Jean Boyer - Président de la Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et M. Christian Barbe - Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn.

La CTG : un projet social pour notre territoire

• La Convention Territoriale Globale (CTG), qu'est-ce que c'est ?

La CTG est une convention partenariale entre la CAF du Tarn, la CCLPA et l'ensemble des acteurs locaux, associatifs et institutionnels, agissant sur les champs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, du handicap, de l'animation de la vie sociale, et de l'accès aux droits.

Basé sur un diagnostic partagé, ce projet social de territoire fixera pour les quatre prochaines années (2023-2027), les actions à mettre en œuvre. Un comité de pilotage composé d'élus, de membres d'associations, des techniciens de la CCLPA et des partenaires (CAF, Département du Tarn..) va se réunir en groupes de travail en vue de définir les priorités et les moyens nécessaires pour aboutir à la signature de la convention fin 2022.



• Les ambitions de la Convention Territoriale Globale

La CTG remplacera le "Contrat Enfance Jeunesse" (CEJ) qui arrive à son terme. Elle présente néanmoins une plus-value essentielle en permettant d'investir des champs plus larges que le seul domaine de la petite enfance et de la jeunesse tels que l'accès aux droits, la parentalité, l'insertion et l'animation de la vie sociale.

Notre CTG va renforcer l'efficacité des services existants en développant de nouvelles actions pour répondre aux besoins repérés et exprimés par l'ensemble de la population du Laurécois - Pays d'Agout.

• Vos idées, projets, avis... nous intéressent !

Votre retour est important pour que nous puissions connaître vos besoins. Pour cela, nous avons préparé un questionnaire afin de recueillir vos attentes et vous remercions de bien vouloir y répondre en ligne. Pour cela, vous pouvez scanner le QR Code ci-joint, ou bien vous rendre dans les actualités sur la page d'accueil de notre site Internet : www.cclpa.fr.

Le bilan des actions retenues sera publié sur nos supports de communication (site internet, Facebook...) à la fin de l'année.

SCANNEZ MOI !



■ Comment trouver un mode de garde pour votre enfant ?

Notre territoire bénéficie de 2 crèches intercommunales (à Lautrec & Vielmur), d'1 crèche associative (à St-Paul) et de 46 assistantes maternelles dont 2 installées en MAM (Maison d'Assistants Maternelles), prêtes à accueillir vos enfants. Pour identifier ces différentes possibilités, rendez-vous sur le site de la CCLPA dans la rubrique "Action sociale / Petite Enfance".

• **Le Complément Libre Choix du Mode de Garde**
Pour faire garder votre enfant, vous pouvez bénéficier d'une aide de la CAF ou de la MSA.

- + d'infos sur www.monenfant.fr
- Contact : rpe@cclpa.fr / 05 63 70 52 67

Le service Petite Enfance reste à votre disposition pour vous accompagner dans votre recherche de mode de garde et votre rôle de parent employeur.



Les Petits Meuniers de la crèche à Lautrec profitent du printemps.

■ Concours Photo des Pitchounes : félicitations à nos deux gagnants !

Organisé au mois de mai, une vingtaine d'enfants a participé au concours en nous envoyant leurs photos sur le thème du printemps. Le jury, après concertation, a désigné les deux gagnants :

- **Maïssa (3 ans) de St-Paul (catégorie : 2-3 ans)**
- **Mattéo (4 ans) de Vénès (catégorie : 4-6 ans)**

Félicitations à tous les deux ! Un appareil photo numérique "Instax Mini 11" leur a été remis à la Maison du Pays à Serviès.

Pour tous les autres participants, des entrées sur notre complexe Aquaval à Lautrec leur ont été offertes pour qu'ils puissent profiter d'une belle journée pendant l'été.



Les photos gagnantes de Mattéo (à gauche) et de Maïssa (à droite) devant l'appareil photo numérique offert à chacun d'eux par la CCLPA.

Une ribambelle de projets nous attend à la rentrée



• Crèche intercommunale "Les Petits Meuniers" à Lautrec :

- "Fabrique-moi une histoire : Laetitia Delpech proposera trois ateliers autour des livres et des histoires dans l'univers d'Hervé Tullet. Les enfants pourront cheminer au gré des découvertes et ouvrir leurs sens.
- "Mademoiselle Linotte" (alias Emilie Gorostis) "tricotera" des ateliers d'éveil musical où les enfants pourront partager le plaisir de jouer de la musique ensemble.

• Crèche intercommunale "Poussin Poussette" à Vielmur-sur-Agout :

- Frédéric Bardet interviendra avec sa fidèle marionnette et ses chansons que les enfants adorent.
- Clémentine Pujol proposera des ateliers créatifs d'arts plastiques

• Crèche associative "Il était une fois" à St-Paul-Cap-de-Joux :

- Franck Denoël sera auprès des enfants 1 fois par mois. Musicien, il leur fera découvrir des sonorités et des instruments venus d'ailleurs.

• Relais Petite Enfance du Laurécois - Pays d'Agout à Serviès :

En partenariat avec les médiathèques intercommunales, Colette Mathieu - Animatrice du RPE, proposera des temps de découverte et des animations mensuelles autour du livre sur de nombreuses thématiques, aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

• Formations des professionnelles de la Petite Enfance :

Une formation de secouristes au travail, spécialisée dans le secteur de la "Petite Enfance", va être organisée pour tous nos agents en crèche. Les professionnelles souhaitent également se former à la communication gestuelle associée à la parole "Signes avec bébé". Cela permet aux bébés n'ayant pas encore acquis le langage, de pouvoir communiquer naturellement avec leurs parents à l'aide de gestes. Des analyses de pratique en lien avec la réforme "Petite Enfance" seront également réalisées.

Nouvelle réforme des services aux familles en matière de santé

Un référent santé interviendra au sein des crèches de la CCLPA à partir de septembre pour accompagner la direction et les équipes en matière de santé des enfants et d'accueil inclusif.

Ce référent aura pour missions d'informer, de sensibiliser et de conseiller les équipes en matière de santé et prévention. Il accompagnera les équipes pour l'intégration des enfants en situation de handicap, participera à la rédaction et l'actualisation des protocoles et assurera des actions en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques..., en y associant les parents et les professionnels.



Découvrez le calendrier des ateliers proposés cet automne

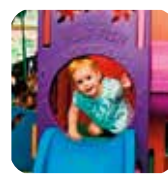
Jeunes parents, retrouvez nos moments éducatifs et ludiques avec votre enfant (jusqu'à 4 ans) lors de **ces ateliers gratuits, organisés à la Maison du Pays à Serviès**, dans le cadre du REAAP81 (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents), en partenariat avec la PMI du Tarn (Protection Maternelle Infantile).



La ronde des mots partagés

Venez partager une parenthèse à la découverte des mots et des histoires avec votre enfant.

- 1 mardi / mois de 10h à 11h30 : 27/09, 18/10, 22/11 & 13/12 à la Maison du Pays - 81220 Serviès



1, 2, 3... Moteur

Marylise Lacaze (éducatrice de jeunes enfants) propose aux enfants ayant acquis la marche, un atelier de psychomotricité.

- 1 lundi / mois de 10h à 11h15 : 19/09, 10/10, 14/11 & 05/12 à la Maison du Pays - 81220 Serviès



Sens dessus dessous

Eveiller son enfant grâce aux sens et aux premières expériences motrices (à partir de 6 mois).

- 1 lundi par mois de 10h à 11h : 26/09, 17/10, 28/11 & 12/12 à la Maison du Pays - 81220 Serviès



Câlins à deux mains

Venez partager un moment de tendresse avec votre enfant (de 3 mois à 4 ans) et échanger avec d'autres parents.

- 1 mardi par mois de 10h à 11h30 : 20/09, 11/10, 08/11 & 06/12 à la Maison du Pays - 81220 Serviès

Des Séjours et des Chantiers Loisirs Jeunes pour des vacances actives

Cet été, 170 enfants et jeunes de la CCLPA vont partir en vacances collectives sur l'un des 11 séjours proposés par le service "Enfance, Jeunesse & Sports" et les Accueils de Loisirs associatifs du territoire (l'ALPA de Vielmur et Saint Paul Cap de Joux et Familles Rurales de Vénès), riches en activités sportives et culturelles.

Les plus grands (12-17 ans) profiteront eux aussi de 2 séjours suite à leur participation et implication sur 6 Chantiers Loisirs Jeunes organisés par le service jeunesse de la CCLPA et l'association Familles Rurales. **Les communes de Brousse, Damiatte, Fiac, Peyregoux, Vielmur et Vénès accueilleront ces chantiers.**



Deux autres séjours sont organisés pour les 11-17 ans qui partiront découvrir Toulouse ou faire du sport à Quillan.

BAFA : une nouvelle session sera proposée en octobre

Une formation théorique BAFA a été proposée pendant les vacances de printemps, du 23 au 30 avril 2022, à la Maison du Pays à Serviès. L'association Familles Rurales du Tarn a organisé cette 1^{ère} session qui a permis à 26 participants de se former au métier d'animateur. Grâce à ce partenariat, 12 jeunes du territoire ont pu bénéficier d'un tarif préférentiel (270 € au lieu de 360 €).



Pour les vacances d'automne, une nouvelle session BAFA "Perfectionnement" sera proposée sur le thème "Expressions & Créations" du lundi 24 au samedi 29 octobre à Serviès, à la Maison du Pays.

Infos & inscriptions : 05 63 70 52 67 / enfance-jeunesse@cclpa.fr • www.ma-formation-bafa.fr

"Mon Carnet du Pastel" : un projet pédagogique du Pays de Cocagne

Ce projet est né de la volonté de présenter aux enfants des 13 ALSH du Pays de Cocagne, un panorama du pastel (ses vertus, ses utilisations et son histoire) avec une ambition artistique (dessin, peinture) à travers :

- Deux ateliers manuels et pédagogiques durant lesquels chaque enfant a créé son propre "Mon Carnet du Pastel" (couverture teinte au pastel, herbier avec fleur de pastel, carte à l'encre de pastel, et peintures au pastel),
- Une visite contée de l'exposition "Fil Bleu" pour ouvrir l'horizon du pastel de manière poétique
- Une exposition des travaux des enfants présentés par les enfants eux-mêmes.



Ce projet est porté par le PETR Pays de Cocagne*, en partenariat avec la CCLPA

* PETR : Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Cocagne regroupe les communautés de communes Tarn-Agout, Sor et Agout et Lautrécois - Pays d'Agout.

Le Séjour Ski 2022 a tenu toutes ses promesses



Cette année, 96 jeunes de la CCLPA ont pu partir en séjour ski, du 28 février au 04 mars, dans les Hautes Pyrénées, à la station de LA MONGIE. Ce séjour a été très apprécié par l'ensemble du groupe, qui a pu profiter des joies de la glisse et pour les plus jeunes, de cani cross. Que ce soit sur les pistes ou à » l'Arcouade », le centre d'hébergement, tous ont passé d'excellents moments sur l'ensemble de la semaine.

7 jeunes du territoire ont perfectionné leur anglais pendant les vacances

Le stage d'anglais, proposé à des jeunes du territoire inscrits au collège (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) pendant les vacances de printemps, a réuni 7 jeunes venus de Lautrec et Vielmur. Pendant 5 jours, ils ont pu pratiquer la langue de Shakespeare au travers d'activités ludiques, sportives et de sorties : ateliers cuisine, grand jeu de piste dans Lautrec, diffusion de film en VO, sortie à Albi, jeux de société...



Concours "Être jeune en milieu rural"

Grandir à la campagne, c'est une chance et une richesse. Pour connaître la vision de "la vie au grand air" des enfants et jeunes du territoire, le service "Enfance-Jeunesse & Sports" a organisé un concours intitulé "être jeune en milieu rural" à destination des 6-10 ans et des 11-17 ans.

Tout support créatif était possible : vidéos, chansons, dessins...pour s'exprimer sur ce sujet

De nombreux lots ont pu être gagnés par les participants (entrées Aquaval, perches à selfie, places de cinéma, enceintes Bluetooth)

PSC1 : retour sur la formation

Dans le cadre de son animation territoriale, la CCLPA a souhaité accompagner les accueils de loisirs du territoire en finançant la formation "Prévention et Secours Civiques de niveau 1" (PSC1) des équipes d'animation.



17 professionnels de l'enfance ont pu ainsi bénéficier gratuitement de cette formation aux 1ers secours, d'autant plus essentielle lorsque l'on travaille auprès d'enfants.

"Sacs Ados" peut financer une partie des vacances des 16-25 ans

Pour la 3^{ème} année, la CCLPA participe à cette opération proposée aux jeunes du territoire, âgés de 16 à 25 ans, qui souhaitent mettre en œuvre un projet de vacances autonomes, sans encadrement familial, ni professionnel.

Pour bénéficier de la bourse d'aide au départ en autonomie, le projet de voyage doit se faire sur l'année 2022, seul ou en groupe (maximum 6 jeunes) sur un séjour en France métropolitaine et d'une durée comprise entre 3 et 14 nuitées.

Vous avez des idées de vacances cet été avec vos ami(e)s ? Contactez-nous dès à présent pour élaborer vos projets d'été ! Cette opération est proposée et financée par la Région Occitanie, l'État et la CAF, en partenariat avec Vacances Ouvertes.

CONTENU DU PACK SACS ADOS

Une trousse de premier secours + un porte-cartes contenant :

- 130€ en Chèques-Vacances (+ de 200 000 prestataires agréés en France)
- 1 carte d'assistance rapatriement nominative
- 1 carte d'assurance responsabilité civile nominative
- 1 lot de documentation sur la santé, la citoyenneté, et la sécurité routière.

Contactez-nous pour plus de détails !

Un nouveau conseiller numérique vous accompagne dans vos démarches



Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « conseillers numériques » lancé en 2021, l'État finance la formation certifiante et l'activité de 4 000 conseillers numériques France Services. Ce dispositif permettant de répondre à un besoin des habitants de notre territoire, la CCLPA a déposé un dossier de candidature et une réponse positive a été reçue en début d'année. La formation et la rémunération (à hauteur de 50.000 €) du conseiller numérique sont prises en charge par l'État sur une durée de deux ans.

Depuis le 17 mars 2022, M. Pierre Mousny a été recruté pour une période de deux ans. Il aura pour missions de sensibiliser les usagers aux enjeux du numérique, d'accompagner les publics dans leurs démarches administratives et de réduire la fracture numérique par de la formation. **Il assure des permanences et peut vous recevoir sur rendez-vous.** En formation tout l'été, Pierre reprendra les ateliers d'initiation à l'informatique dès la rentrée et proposera des actions et projets autour du numérique ouverts à tous.

Contactez-nous pour prendre rendez-vous ou vous inscrire aux ateliers : france-services@cclpa.fr.

Retour sur nos forums de l'emploi et de la formation

- **Le Forum de l'Apprentissage** : Ce forum a été l'occasion pour les collégiens et le public de trouver de l'information générale sur l'apprentissage et des offres dans différents secteurs d'activité.

Ce 2^{ème} rendez-vous annuel a permis à un grand nombre de rencontrer des employeurs, les partenaires et centres de formation présents : Chambre de Métiers du Tarn (CFA), CFA Automobile, Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, CIO, CFA Académique, CFA Aftral, MFR de Peyregoux, Lycée Touseyats et la Région.

- **Le Forum des Emplois Agricoles Saisonniers** :

Pour sa 11^{ème} édition, ce forum, organisé en partenariat avec Pôle Emploi, a remporté une nouvelle fois un grand succès. Plus de 150 postes étaient à pourvoir et pour la première année, un volet formation était représenté grâce à la présence des lycées agricoles, de la Chambre d'Agriculture, l'Anefa, les Jeunes Agriculteurs, la Région, le Syndicat de l'Ail et la Mission Locale.

Vous avez été nombreux à venir vous renseigner sur les métiers agricoles et sur la formation. Les employeurs présents ont pu repartir avec de nombreuses candidatures, voire des pré-embauches.



Besoin d'aide pour déclarer vos impôts en ligne ?

Un conseiller du service des impôts de Castres a assuré une permanence le mercredi 11 mai. Vous avez été nombreux à profiter de ce service pour prendre des informations et trouver des réponses pour finaliser votre déclaration des revenus. Cette permanence a lieu, chaque année, sur le courant du mois de mai. Pour rappel, nous pouvons également vous accompagner tout au long de l'année sur les différentes démarches administratives possibles sur le site impot.gouv.fr.



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

De nombreuses animations sont prévues pour **les portes ouvertes qui auront lieu du 3 au 15 octobre 2022.**

Elles seront l'occasion de vous faire découvrir nos espaces avec deux semaines pleines d'animations : Conférence retraite, Job Dating, Journée d'information sur la rénovation énergétique, ateliers éco-gestes... un beau programme en construction !

Toutes les informations seront diffusées sur nos différents supports : www.cclpa.fr et www.facebook.com/cclpa81.

Des ateliers de prévention santé proposés à la rentrée

A partir du mois de septembre, l'association Midi-Pyrénées Prévention et les Caisses de retraite (CARSAT, MSA...) organiseront des ateliers gratuits de prévention santé dans le cadre de leur programme de prévention de la perte d'autonomie.

Ateliers mémoire et sophrologie seront proposés aux personnes de plus de 60 ans, sur inscription.

Une réunion d'information collective aura lieu le vendredi 2 septembre à 10 h aux Services Techniques de la CCLPA à Lautrec.



Pour tout renseignement, contactez Madame LEBRUN de Midi-Pyrénées Prévention au 06.19.93.10.98.

Les conciliateurs de justice : concilier pour mieux réconcilier !



Depuis janvier 2020, deux conciliateurs de justice tiennent des permanences à la Maison du Pays (Serviès), tous les lundis après-midi, uniquement sur rendez-vous pour toutes les personnes qui souhaitent les consulter.

La conciliation de justice, qu'est-ce que c'est ?

La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Quels types de litiges sont concernés ?

Relations entre bailleurs et locataires, litiges de la consommation, problèmes de copropriété, litiges entre commerçants, litiges entre personnes, litiges et troubles de voisinage, litiges relevant du droit rural (baux) ou encore des litiges en matière prud'homale...

Quels sont les avantages d'une conciliation ?

Rapidité, gratuité, confidentialité, préservation des droits, obtention d'un accord officiel.



Contact : Mme Sonia Landes - 05 63 70 52 67 / france-services@cclpa.fr
www.cclpa.fr/espace-france-services-du-lautrecois-pays-dagout

Les résidents retrouvent avec enthousiasme leurs nombreuses activités

Après deux ans de confinement, de restrictions ou de limitations des libertés, les résidents de notre établissement avaient une forte envie de retrouver des activités gourmandes, conviviales et festives.

Nous avons fêté le 1^{er} de l'An, le Nouvel An Chinois, découvert, pour certains, le plaisir de se retrouver autour d'une raclette, de partager des petits déjeuners à la fourchette en association avec le personnel des cuisines. Ces petits déjeuners permettent un moment d'échange entre les résidents et les membres du personnel. Nous avons retrouvé le goût du chant et de la danse grâce aux interventions extérieures sur des chansons de Joe Dassin, Piaf ou des artistes plus éloignés de leur génération comme Kendji Girac.



Cet hiver, nos résidents ont profité d'une raclette conviviale au sein de l'établissement, en compagnie de nos agents qui veillent à être toujours aux petits soins de nos anciens.

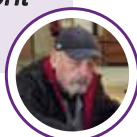
De nombreuses autres activités sont proposées telles que des lotos, des ateliers mémoires, la réminiscence visant à rappeler des souvenirs agréables. Des activités de la vie quotidienne ainsi que des activités physiques, motrices et de bien-être ont aussi lieu.

L'arrivée des beaux jours nous permet de profiter à nouveau de l'extérieur pour faire du jardinage, des parties de pétanque et des balades. Nous espérons pouvoir à nouveau accueillir les enfants des structures du territoire (CLAE, ALSH, écoles...) pour partager de bons moments conviviaux.

La parole est à eux !

Tout est bien, je ne peux pas dire le contraire, sincèrement, j'en parlais justement avec ma fille ! Les repas sont bons, je n'ai pas à me plaindre.

Monsieur Georges BOST



Pour moi, j'y suis bien. Les activités sont intéressantes. Tout se passe bien avec le personnel. On n'y joue pas tous les jours, mais quand ça nous plait, en fin d'après-midi avant le repas du soir, on fait une partie de cartes.

Madame Lucienne DOUREL



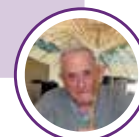
Elle est bien cette Maison de Retraite ! Je suis bien installée. Moi je me plais, ce n'est pas la maison, mais comme je ne peux pas rester seule... On mange bien. A table ce n'est pas toujours évident avec les autres résidents. Avec le personnel tout va bien, mais en même temps, jusqu'ici, je me débrouille ! Je m'y plais moi, c'est une petite structure. J'étais déjà venue, je sais comment cela fonctionnait. L'Oustalou, c'est drôlement bien ! Je suis bien entourée par tout le monde, le personnel et surtout mes enfants.

Madame Jeanne SOULET



Oh moi, vous savez, ça a été un dépannage et je m'y trouve bien. Les autres personnes, je les entends discuter, elles parlent de tout le monde et me font rire... elles sont râleuses ! On est très bien soigné, les heures sont respectées, les repas corrects, c'est le principal ! On ne reviendra pas à vingt ans !!!

Monsieur Stapin CATHALA



Pour plus d'informations concernant l'EHPAD intercommunal «La Grèze» à Montdragon, veuillez contacter le 05 63 34 27 45 / ehpad-montdragon@cclpa.fr

Anaïs Glories prend les commandes du service Urbanisme



Diplômée de l'école d'architecture de Bretagne (ENSAB), Anaïs nous a rejoint en février dernier en tant que chargée d'urbanisme. Sa mission consiste essentiellement à poursuivre l'élaboration de notre PLUi jusqu'à sa mise en application.

"Originaire de Castres, je souhaitais revenir travailler sur ma terre natale. Passionnée de rugby et supportrice du CO, je pratique l'équitation régulièrement et m'intéresse à beaucoup de choses comme le cinéma, l'art et la musique".

A quelques mois de la fin du PLUi...

Une mise à jour des zonages et règlement écrit : Depuis le début de l'année 2022, un travail important entre les élus et la CCLPA a été réalisé en étroite collaboration. Cette réflexion se fait en coordination avec le bureau d'étude mandataire Atelier-ATU et les personnes publiques associées.

Cette avancée marque la validation et la finalisation prochaine des documents composant le PLUi.

Deux types de règlements constituent le PLUi : un règlement de zonage (graphique), détaillant les zones constructibles, la délimitation des zones agricoles, naturelles, etc... et un règlement écrit, permettant de définir par des règles les zonages des communes. Pour chaque zone sont décidés l'emprise au sol, la hauteur des constructions, le type d'activités autorisées, etc.

NB : L'ensemble de ces pièces seront consultables lors de l'enquête publique.

Les élus ont travaillé afin d'acter les derniers changements de destination, prévus en zone agricole et naturelle (modification de l'affectation du bâtiment) qui seront pris en compte dans le PLUi, mais aussi les emplacements réservés choisis et actés par chaque commune.

Registres de consultations : Les registres de consultations ont été retirés au 15 avril 2022. Présents depuis le commencement du PLUi, au sein de chaque mairie de l'intercommunalité, ils vont maintenant être analysés. A la suite, un retour sera fait à chaque demandeur et consultable lors de l'enquête publique. Toute nouvelle demande en lien avec le PLUi ne peut à ce jour être prise en compte.

Les dernières étapes du calendrier

2022 / 2^e & 3^e trimestres : Finalisations et validations par les élus des différents documents du PLUi

2022 / 3^e & 4^e trimestres : Présentation du PLUi aux personnes publiques associées

2022 / Courant 4^e trimestre – Enquête Publique

2023 / Début de l'année – Approbation du PLUi

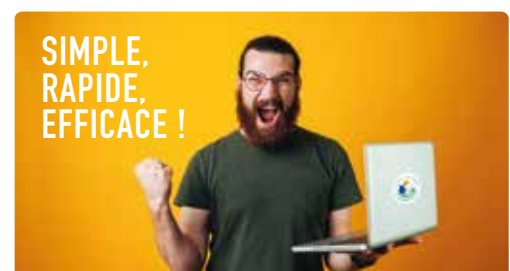


Lautrecois - Pays d'Agout

Rappel sur la dématérialisation des demandes d'urbanisme

Dans le dernier journal de la CCLPA, paru en janvier 2022, nous évoquions la mise en place du dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme directement sur le portail en ligne ! Si la version papier reste possible, nous vous encourageons à privilégier cet outil qui facilite les démarches et permet un gain de temps.

Ce téléservice est disponible sur le site www.cclpa.fr dans la rubrique « Urbanisme / Autorisations d'Urbanisme. »



Réaménagement & Extension de la ZA Borio Novo à Vielmur-sur-Agout

Lors du dernier Conseil de Communauté, les élus ont retenu les 3 entreprises qui vont participer à la réalisation des travaux de requalification et d'extension de la ZA Borio Novo. Les travaux doivent débuter en juillet et se terminer à la fin de l'année.

Au total, 6 lots de 1100 à 1900 m² sont disponibles à la vente. Le prix n'étant pas encore fixé, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

La réalisation de la voirie et des réseaux, le busage de certains fossés, la création de places de parking... seront assurés par l'entreprise **Bardou TP**, pour un montant de 252 003 € HT. L'alimentation téléphonique et l'éclairage public seront assurés par **Cegelec**, pour un montant total de 55 023 € HT. Afin de réduire les consommations énergétiques sur la zone, les élus ont fait le choix de retenir des mâts solaires pour l'éclairage public.

Un point important sera consacré à l'aménagement paysager et c'est l'entreprise **Midi-Pyrénées Environnement** qui réalisera cette prestation pour un montant de 52 272 € HT.



Vue aérienne de la ZA intercommunale Borio Novo à Vielmur-sur-Agout où 6 nouveaux lots de plus de 1000 m² sont actuellement commercialisés le long de la D112, à l'Est des entreprises déjà présentes.

Entre les frais d'acquisition du terrain, les travaux et les études, le montant global du projet est de 583 900,00 € HT. Financement CCLPA : 83 %, Etat : 17%.

L'entreprise "Signaux Girod" réalisera la signalétique de nos ZA

Devant la nécessité de communiquer sur l'existence des zones d'activités et la présence des entreprises qui s'y trouvent, la CCLPA a décidé d'harmoniser la signalétique sur l'ensemble de notre territoire.

Ce projet concerne les zones d'activités gérées par la CCLPA (La Marche à Vénès, Brénas et Prat d'Aucou à Lautrec, Condomines à Fréjeville, Borio Novo à Vielmur-sur-Agout, Le Relais et Cabrilles à Saint-Paul-Cap-de-Joux, Bauzèle et Port de Salomon à Damiatte).

Lors du dernier Conseil de Communauté et suite à un appel d'offres, c'est l'entreprise Signaux Girod qui sera missionnée pour réaliser l'implantation des 10 totems, 10 plans de zones et 76 jalons devant les entreprises.



Cette nouvelle signalétique permettra une harmonisation de nos ZA sous une charte commune et apportera une meilleure visibilité aux entreprises déjà installées sur notre territoire.

Le coût du projet est de 68 673 € HT, financé à 48 % par l'Europe et 52 % par la CCLPA.

INSTALLEZ-VOUS CHEZ NOUS !

Un territoire où il fait bon vivre... et entreprendre

Au coeur du triangle formé par les villes d'Albi, Castres et Toulouse, la CCLPA dispose de plusieurs zones d'activités pour accueillir les entreprises.

La ZA Condoumines à Fréjeville connaît une forte demande. Sur les 14 lots disponibles, il n'en reste plus que 2 de disponibles. 1 lot de 2500 m² et 1 lot de 2542 m².

• **Prix de vente : veuillez nous consulter.**

La ZA Borio Novo à Vielmur sur Agout va connaître une extension et la création de 6 nouveaux lots de 1200 à 1900 m². 1 lot de 2354 m² est disponible sur la partie nord.

• **Prix de vente : veuillez nous consulter.**

La zone de Cabrilles à St-Paul-Cap-de-Joux, destinée à l'accueil d'activités dans le secteur du médico-social, dispose d'un terrain de 4700 m², au cœur du village.

• **Prix de vente : veuillez nous consulter.**

Nos zones étant situées en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale), les entreprises qui souhaitent s'installer sur notre territoire peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'avantages importants comme des exonérations d'impôts, de taxes et de cotisations.

Deux nouvelles entreprises s'installent sur la ZA de Condoumines

Gérée par M. Jean-François VICENTE, l'entreprise "**Ducros et Soulet**", spécialiste du froid industriel, de la grande cuisine, de la climatisation et des pompes à chaleur, va déménager de Castres pour s'installer sur la zone de Condoumines à Fréjeville.

En expansion depuis quelques années et comptant 8 salariés, l'entreprise construit un atelier de 360 m² et 120 m² de bureaux.

Le dernier arrivé sur la zone à Fréjeville est l'entreprise de M. Mickaël BONNAFOUS, originaire du territoire, qui représente l'enseigne "**Daniel Moquet**", spécialisée dans l'aménagement des cours, des allées et des terrasses chez les particuliers. L'atelier fera 200 m² et sera équipé de 50 m² de bureaux.

Ces deux entreprises emménageront dans leurs nouveaux locaux en fin d'année.



Sur la photo, de gauche à droite, M. Jean-François Vicente - Gérant de la société "Ducros et Soulet", M. Frédéric Molières - Vice-président "Economie & ZAE" et M. Sylvain Ravier - Responsable du développement à la CCLPA.

Sur tous les fronts, nos agents techniques restent mobilisés

• Voirie

Au premier semestre, les travaux réalisés par nos équipes de la voirie se sont articulés essentiellement autour de l'élagage et des passages busés, dans le but de préparer les travaux d'investissement. Ils ont également réalisé des travaux pour certaines mairies de notre territoire comme : la réfection des places de village et des parkings, poutre de rive, hydrocureur...

Le PATA (point à temps automatique) maintient et prolonge la durée de vie de la voirie sur notre territoire. Cette technique permet la réparation rapide des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface comme (nids de poules, arrachements, flasches...). Ces travaux sont réalisés pour compléter l'investissement.

Les travaux d'investissement ont également débuté fin avril, via le marché voirie conclu avec l'entreprise SIORAT (groupe NGE). L'entreprise a pris la décision de réaliser elle-même la grave émulsion avec la mise en place d'un poste temporaire de fabrication sur la commune de Cuq.

En parallèle de ces tâches, des travaux hors marchés ont été réalisés par des entreprises extérieures (enrochement et lamier pour élagage épais et conséquent).

• Bâtiment & Espaces Verts

Suivant les contraintes et besoins des communes, les agents de nos services techniques réalisent diverses prestations comme : tonte, éclairage, petits travaux de maçonnerie, climatisation / plomberie, ...

Afin de rattraper le retard accumulé sur l'année 2021, nos agents ont été mobilisés sur la confection de dalles OM sur plusieurs communes : à Cuq, Fiac, Montdragon, St-Paul, Guitalens-l'Albarède, Lautrec, Cabanès. Cette vingtaine de dalles ont été, soit modifiées pour des raisons de sécurité, soit créées pour faciliter le service de ramassage des OM (Ordures Ménagères).

Réparations d'ouvrages d'Art : Pour garantir la sécurité des usagers et maintenir l'état de nos ouvrages d'art, certains travaux sont réalisés en régie, comme au bois Louis à Jonquières.

Le service a également réalisé des travaux pour des mairies (Pose de jeux pour enfants, éclairage, ...).



Réfection voirie du parking du cimetière à Brousse.



Le poste temporaire de fabrication mis en place sur la commune de Cuq.



Réhabilitation du pont du bois Louis à Jonquières réalisé en mars 2022.

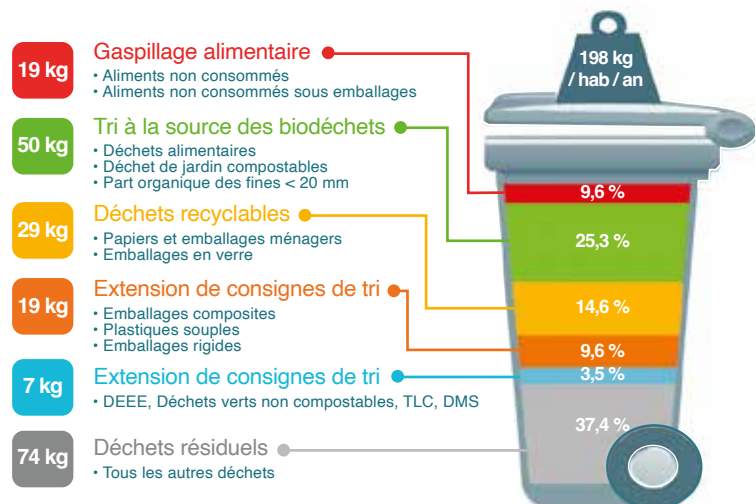


Réalisation d'une aire de jeux pour enfants sur la commune de Prades.

Que trouve t-on dans nos poubelles à ordures ménagères ?

En fin d'année 2021, TRIFYL, syndicat en charge du traitement des déchets, a effectué 4 caractérisations sur nos camions de collecte. Cette opération consiste à prélever un échantillon de la benne à ordures ménagères afin de :

- définir la composition des déchets produits sur notre territoire
- estimer la qualité et la quantité des déchets valorisables présent (biodéchets, recyclables, textile...)
- évaluer l'efficacité des actions de prévention mises en place



Conclusion : nos déchets résiduels représentent seulement 37 % de notre poubelle ! Il est donc important de trier les biodéchets (compostage) et les déchets recyclables. Pour information, une extension des consignes de tri sera mise en place à partir du 1^{er} janvier 2023. Nous communiquerons largement sur les nouveaux déchets à trier d'ici la fin de l'année.

Augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Pour rappel, la Loi de Transition Énergétique (LTE) prévoit une forte augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) depuis l'année dernière et pour les années à venir dans un but d'éviter l'envoi de déchets en décharge et incinération en incitant les gens à trier.

En 2021, cette TGAP, appliquée par TRIFYL, était de 30 € HT/tonne (12 € HT/tonne de plus que 2020). Elle atteint **40 € HT/tonne en 2022**. Cette évolution entraîne donc l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour pouvoir la financer.

	Taux rural (collecte des ordures ménagères en bacs collectifs 1x / semaine)	Taux intermédiaire (collecte des ordures ménagères en porte à porte 1x / semaine ou en bacs collectifs 2x / semaine)	Taux plein (collecte des ordures ménagères en porte à porte 2x / semaine)
2020	12,4 %	13,6 %	14,7 %
2021	13,4 %	14,7 %	15,9 %
2022	15 %	16,5 %	17,8 %

Rapports annuels OM et SPANC

Les rapports annuels ont pour but d'effectuer un bilan de l'année écoulée. Pour l'année 2021, ces documents sont accessibles sur le site internet de la CCLPA : www.cclpa.fr

Campagne lavage des bacs



Cette année encore, Olivier et Nicolas, agents du service OM, ont assuré la campagne de lavage des bacs. Ce sont près de 2000 bacs nettoyés et désinfectés sur une période de 4 semaines.

■ Ça pousse à la médiathèque du Laurécois-Pays d'Agout

Le fonds documentaire de la médiathèque va s'enrichir d'une toute nouvelle "offre vivante" grâce à la grainothèque. Dès cet été, vous pourrez venir échanger vos graines à la médiathèque avec un principe de troc.

Les utilisateurs déposeront des semences et pourront, en retour, prendre gratuitement celles qu'ils désirent sans que ces actions soient simultanées.

La grainothèque proposera des sachets vides pour mettre vos graines, un présentoir spécifique, un "livret de jardinage" et un mode d'emploi.



Attention : les graines devront être locales, de plantes potagères ou de fleurs. Les graines issues d'hybrides F1 sont à proscrire afin de garantir une descendance homogène.

■ Des ateliers "archéologie" gratuits pour les enfants de 6 à 12 ans



Passionnés de trésors et de trouvailles en tout genre, les enfants vont adorer ces ateliers archéologiques animés par le CERAC (Centre de Recherches Archéologiques du Castrais).. À partir de cet automne et courant 2023, plusieurs ateliers seront proposés sur les deux sites de la médiathèque du Laurécois-Pays d'Agout. Ils seront gratuits et destinés aux enfants de 6 à 12 ans. Le matériel sera fourni.

	Médiathèque à St-Paul	Médiathèque à Vielmur
Art préhistorique (parures et peintures)	Jeudi 03/11/22 de 9h30 à 11h30	Mardi 25/10/22 de 9h30 à 11h30
Mosaïque antique	Mardi 28/02/23 de 9h30 à 11h30	Mardi 21/02/23 de 9h30 à 11h30
Art médiéval (blasons et vitraux)	Mardi 02/05/23 de 9h30 à 11h30	Mardi 25/04/23 de 9h30 à 11h30
Art médiéval (calligraphie et enluminures)	Les dates seront précisées ultérieurement	

- Médiathèque intercommunale à St-Paul-Cap-de-Joux : 05 63 75 97 27 / mediatheque@cclpa.fr
- Médiathèque intercommunale à Vielmur-sur-Agout : 05 63 70 35 32 / mediatheque@cclpa.fr

De retour du "Chemin des Arts" ... ■

Pour sa première édition, les 14 et 15 mai, le "Chemin des Arts" a rempli ses objectifs : faire découvrir les artistes et artisans du territoire au public et créer un véritable moment d'échange. Entrer dans l'univers et l'atelier des artistes (peintres, sculpteurs, maroquiniers, artisans du pastel...) a été un moment fort, ces derniers ayant su partager et faire découvrir leurs arts tout au long du week-end.



Nous profitons de cette édition pour remercier les artistes de leur participation : **Serge AMARGER, Jean-Pierre BAILE, Patlyne BUIGUES, Françoise CARAYOL, Mathieu CHIVA, Mathilde DALGANS, Elisabeth DELETANG, Olivier DELCOURT, Nadine GUY, Michel GOLDSTYN, Jean-Claude MILHAU, Ugo RATTI.**

Le rendez-vous pour la prochaine édition est déjà pris pour 2023 !

Fêtons le centenaire de Bobby Lapointe !

A la fois poète, chanteur, maître dans l'art de la contrepèterie et des calembours, Bobby Lapointe aurait eu 100 ans cette année.

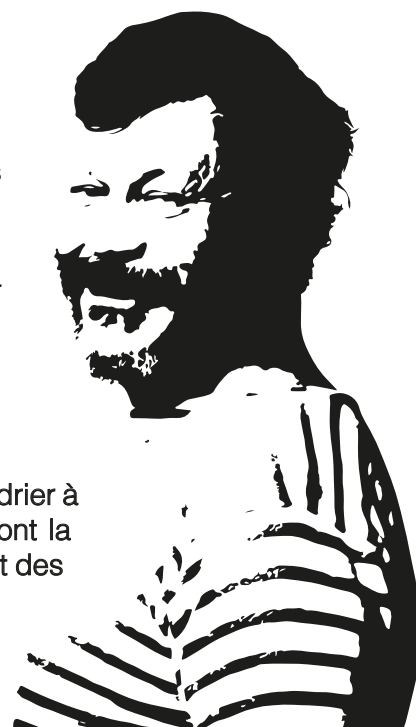
Pour la saison culturelle 2022-2023, la CCLPA souhaite rendre hommage à cet artiste français autour de deux soirées concerts :

- Jeudi 1^{er} Décembre 2022 à Laboulbène
- Vendredi 2 Décembre 2022 à Serviès



Tantôt mathématicien, vendeur, réparateur d'antennes de télévision, scaphandrier à la Ciotat, et enfin chanteur, Bobby Lapointe a vécu une vie mouvementée dont la complexité se situe à la hauteur de ses textes. Géant post-mortem des mots et des tournures, il demeure aujourd'hui ancré dans la mémoire collective.

+ d'infos : culture@cclpa.fr / Estelle ADAM : 05 63 70 52 67



Les Journées du Patrimoine seront de retour à la rentrée

Les 39^{ème} journées européennes du patrimoine, auront lieu **les 17 et 18 septembre 2022, autour du thème : "Patrimoine durable"**. La CCLPA, en partenariat avec les associations locales du patrimoine et les Mairies, vous propose de découvrir de nombreux sites traditionnels : églises, châteaux, moulin, pont... en y ajoutant une nouvelle facette du patrimoine, celle du divertissement.

Ces Journées mettront en exergue le patrimoine qui nous entoure, grâce à des visites commentées, des démonstrations, des balades en calèche pour mieux apprécier les monuments et paysages qui nous entourent.

Avec plus de 3000 visites lors des années précédentes sur l'ensemble du territoire, nous vous attendons tout aussi nombreux lors de cette prochaine édition.



33 associations subventionnées pour l'année 2022

Cette année encore, la CCLPA se mobilise pour soutenir financièrement les associations de son territoire.

Nous avons à ce jour pas moins de 200 associations dans les domaines de la culture, du sport, ou encore du loisir. Pour mettre en œuvre ce soutien, la Communauté de Commune a décidé d'attribuer une subvention à 33 associations pour une enveloppe globale de 27 351 €. Expositions, concerts, festivals, conservation du patrimoine ou encore achat de matériel sportif, cette attribution permet d'aider les bénévoles à mettre en œuvre leurs projets pour le plaisir de tous.



Contact : M. Sylvain Ravier - 05 63 70 52 67 / culture@cclpa.fr

Du nouveau pour la taxe de séjour !

Pour rappel, les recettes de cette taxe permettent aux collectivités locales de disposer de ressources complémentaires pour développer l'offre touristique sur leurs territoires. La taxe de séjour est réglée par le vacancier, en plus du prix de l'hébergement au logeur, qui la reverse ensuite à la communauté de communes. La collecte de la taxe de séjour évolue en 2022.

Le territoire rejoint le plan départemental d'optimisation et de sécurisation de la taxe de séjour par le biais d'une plateforme dédiée. Ainsi les hébergeurs, après avoir créé leur espace personnel, devront déclarer mensuellement le nombre de nuitées enregistrées et reverseront le montant de la taxe trois fois par an. Ils auront la possibilité de payer en ligne ou par virement contrairement auparavant ou le règlement de la taxe de séjour nécessitait un déplacement ou un envoi postal.

D'autre part, la nouvelle borne de paiement de l'aire de services camping-car d'Aquaval permet à présent de collecter la taxe auprès des visiteurs.



Une quarantaine de participants pour notre bourse d'échange de documentation

De quoi s'agit-il ? Le département ayant diffusé la nouvelle documentation pour la saison, l'Office de Tourisme donne rendez-vous aux prestataires du Laurécois-Pays d'Agout, autour d'un café gourmand, afin qu'ils viennent s'approvisionner en documentation à destination de leur clientèle et qu'ils déposent leurs propres dépliants.

C'est aussi l'occasion pour l'Office de Tourisme d'annoncer les nouveautés du territoire et la programmation des manifestations à venir.

Ce rendez-vous désormais établi s'est déroulé le jeudi 21 avril, en matinée, et malgré une météo quelque peu boudeuse, ce fut une belle réussite en termes d'ambiance et d'échanges interprofessionnels. Thierry Bardou et Jean-Jacques Ayrat ont ainsi pu échanger avec les prestataires sur divers projets. A cette occasion, Gilles Semghouni est venu présenter sa nouvelle prestation : AVMG location de VTT/VTC électriques pour adultes et enfants. Un service très apprécié par les hébergeurs car Gilles propose de livrer les vélos réservés en divers endroits y compris à la porte de l'hébergement.



Estelle Adam (à gauche), chargée de mission Culture & Tourisme à la CCLPA, présente les événements à venir sur notre territoire auprès des prestataires touristiques présents lors de l'évènement.

Du renfort pour la saison...

Depuis le 20 avril, Marion a pris ses fonctions à l'Office de Tourisme. Elle assurera les visites commentées du moulin à vent jusqu'au 15 octobre. Du 15 juin au 10 septembre, c'est Mathis, enfant du pays, qui vient renforcer l'équipe. Il sera en charge de l'accueil des visiteurs et des visites commentées du moulin à vent 2 jours par semaine.

Estelle sera présente au bureau d'information de St-Paul-Cap-de-Joux, en juillet et août, les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et dimanches de 9h30-12h30.

GET ÉTÉ, C'EST RANDONNÉE !

100 km à pied... à cheval ou en Vtt !

Avec 10 sentiers, plus la Voie Romaine et la Voie Verte, le Lautrécois-Pays d'Agout accueille plusieurs milliers de randonneurs chaque année. Nos sentiers permettent de découvrir les multiples paysages, la nature préservée et parfois, un patrimoine bâti spécifique à l'histoire de notre territoire.

Retrouvez tous nos sentiers de randonnée sur notre site internet : www.lautrectourisme.com ou télécharger l'application gratuite « Rando Tarn ».



À TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT SUR



Quand le "Fil Bleu" tisse des liens

"DU PASTEL DU PAYS DE COCAGNE A L'INDIGO DU JAPON" est une manifestation culturelle itinérante portée par le *PETR du Pays de Cocagne* en partenariat avec l'association "Aux Couleurs du Monde" et le soutien des Communautés de Communes Tarn-Agout, Lautrécois – Pays d'Agout et Sor et Agout. Au total, plus de 500 visiteurs ont pu admirer l'exposition.

Ainsi, les communes de Lavar, Saint-Sulpice-la-Pointe, Lautrec et Puylaurens proposaient une vingtaine d'animations (concerts, spectacles, ateliers, démonstrations, ciné-débat, etc.) glorifiant le pastel et les bleus. Une attention particulière a aussi été portée aux enfants du territoire, puisque "Fil Bleu" a été l'occasion pour le Pays de Cocagne de mettre en place des projets pédagogiques.

Les 14 et 15 mai, les jardins de la mairie de Lautrec ont accueilli le vernissage de l'exposition et une déambulation en costume d'époque proposés par l'Association *Historia Tempori*.



Les membres de "l'Association Historia Tempori" ont paradé dans les jardins de la mairie de Lautrec, vêtus de leurs superbes costumes d'époque colorés. Un voyage dans le temps pour le plaisir des yeux !

Désormais, l'eau de nos bassins sera toujours bonne pendant la saison !

Tous les ans, Aquaval attire plus de 30 000 baigneurs en moyenne. Depuis quelques années, différents investissements sont venus compléter l'offre de service. Cette année, et suite aux remarques régulières de nos clients qui trouvaient que l'eau des bassins était souvent trop fraîche, les élus se sont emparés de cette problématique en proposant la mise en place d'un système de chauffage de l'eau des bassins.

L'objectif est de pouvoir ramener l'eau à une température minimale de 26°C tous les jours.

Une étude a été menée afin de retenir la solution la plus économique en terme de consommation énergétique.

L'entreprise CARCELLES située à Castres a réalisé les travaux pour un montant de 107 000 € HT. Ce projet a été financé à 48 % par l'Europe, 30 % par l'Etat et 22 % par la CCLPA. Le coût du fonctionnement sera compensé par une augmentation de la fréquentation du public.



Les pompes à chaleur installées courant juin par l'entreprise CARCELLES à Castres garantiront une température de 26°C minimum.



Dimanche 17 juillet, le Tour de France passera par Lautrec, ce qui créera des difficultés d'accès. N'hésitez pas à nous appeler pour connaître le meilleur itinéraire avant de venir.

Cet été, Aquaval vous réserve de belles surprises

Au total, 15 jeunes saisonniers ont été recrutés pour la saison, dont 11 résidents sur notre territoire. Avec l'équipe d'encadrement et les agents de nos services techniques, ils s'activent quotidiennement pour vous accueillir de 10h à 20h, jusqu'au 31 août.

Tous les vendredis matin, vous pourrez venir profiter d'une séance d'Aquagym en musique de 10h15 à 11h15 en présence d'Antony, notre maître-nageur (Inscription gratuite sur place).

Le jeudi 18 août, la "Caravane du sport tarnais", en partenariat avec le Département et le CDOS revient sur Aquaval pour une seconde édition. C'est dans le cadre de la promotion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, que notre complexe de loisirs accueillera cette étape de 10h à 18h. Cet évènement, entièrement gratuit, vous permettra de vous initier à plus d'une vingtaine de disciplines sportives.



★ Les dernières nouvelles du projet de centre aquatique du Castres Sports Nautiques

Les travaux du futur centre aquatique et de sa fosse de plongée démarreront après la saison estivale afin de ne pas perturber nos visiteurs qui viendront profiter de notre complexe de loisirs pour se détendre.

★ NOUVEAUTÉ : Louez des vélos électriques tout l'été sur le parking d'Aquaval !

M. Semghouni, de la Société AVMG location, proposera des VTT/VTC électriques à la location pour adultes et enfants, tous les jours, de 10h à 17h, jusqu'au 31 août. N'hésitez pas à découvrir cette activité en famille ou entre amis.

06 12 77 03 25 - avmglocationdeloisirs@gmail.com

DU BLEU. DU VERT... ET DU FUN !

f aquaval81

AQUAVAL

Complexe de Loisirs à Lautrec



**NOUVEAUTÉ 2022
BASSINS CHAUFFÉS**



**ESPACES AQUATIQUES • MINIGOLF • SNACK
TOBOGGANS • LACS • AIRES DE JEUX • LE SPLASH...**

**OUVERT TOUS LES JOURS DE 10H à 20H
RÉSERVATIONS SUR WWW.CCLPA.FR**

Route de Vielmur - 81440 LAUTREC • 05 63 70 52 32 • aquaval@cclpa.fr



Nous vous souhaitons un bel été, bien mérité !

